



Activer son compte via les identifiants fournis par l'établissement

Vous pouvez activer votre compte à l'aide de la notification, distribuée par feuille individuelle ou par mail, contenant l'identifiant et mot de passe provisoire fournis par l'établissement.

A noter : il est possible que la fratrie ne soit pas complète dans le courrier : cela signifie que l'enfant manquant est rattaché à un autre compte, avec identifiant et mot de passe provisoire différents. Vous avez alors plusieurs comptes. Dès qu'un compte est activé, vous avez accès à la fonctionnalité de regroupement qui vous permet de ne posséder qu'un seul compte EduConnect regroupant tous vos enfants (voir dans la rubrique "Comment gérer son compte" l'article "rattacher un enfant". Cet unique compte de regroupement vous permettra d'accéder aux services en ligne de tous vos enfants.



L'adresse mail est obligatoire et doit être valide car, en cours d'activation du compte, vous recevrez un mail. Si vous ne confirmez pas votre adresse mail (via le mail reçu), vous ne pourrez pas activer votre compte et par conséquent accéder aux services. L'adresse mail sert également pour l'auto-dépannage en cas d'oubli de l'identifiant et du mot de passe. Si vous rencontrez des problèmes d'activation de votre compte par cette méthode, vous pouvez toujours utiliser l'auto-inscrire ou activer votre compte via FranceConnect

Étape 1 : écran d'authentification

- Sur la page d'authentification <https://teleservices.education.gouv.fr/>, saisissez l'identifiant et le mot de passe temporaire figurant dans la notification par feuille individuelle fournie par le chef d'établissement ou via le mail.

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

À l'attention de [nom] :
Mise à disposition d'un compte unique « EduConnect » pour accéder aux services en ligne de l'école ou de l'établissement.
L'école ou l'établissement C.D. [nom] met à votre disposition un ensemble de services et de démarches en ligne pour vous informer, suivre la scolarité des élèves ou effectuer certaines démarches en ligne.
Pour y accéder, allez à l'adresse internet suivante :
<https://teleservices.education.gouv.fr/>
ou à l'adresse internet communiquée par l'école ou l'établissement.
Identifiez-vous avec le compte « EduConnect » suivant qui vous permettra d'accéder aux services proposés pour :
- M. [nom]
- Tit. [nom]
Identifiant : [nom]
Mot de passe : [mot de passe provisoire]
Lors de votre première connexion, vous devrez :
1. créer un nouveau mot de passe à conserver pour les prochaines connexions ;
2. renseigner une adresse mail ;
3. activer votre compte à partir du mail envoyé dans votre message.
En cas de problème, contactez l'école ou l'établissement.
Le directeur ou la directrice d'école
Le ou la chef(s) d'établissement.

Mise à disposition de services en ligne pour valider la scolarité de votre enfant
Administration des services en ligne
Date : Mer 22/11
Monsieur [nom] et les familles/les familles ont été informés par courrier de la mise à disposition des services en ligne pour valider la scolarité de votre enfant.
Vous pouvez accéder à ces services en ligne à l'adresse suivante : <https://teleservices.education.gouv.fr/>
Lors de votre première connexion, vous devrez :
1. créer un nouveau mot de passe à conserver pour les prochaines connexions ;
2. renseigner une adresse mail ;
3. activer votre compte à partir du mail envoyé dans votre message.
En cas de problème, contactez l'école ou l'établissement.
Le directeur ou la directrice d'école
Le ou la chef(s) d'établissement.

Le courrier de notification a une durée de vie limitée à 3 mois après la date de création du document et tant que vous n'avez pas validé l'écran «Activation du compte».

Étape 2 : écran « Activation du compte »

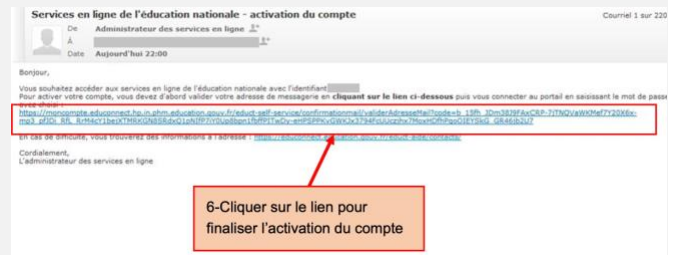
- saisissez une adresse mail valide, un nouveau mot de passe

- La liste de vos enfants s'affiche. Il vous faut maintenant saisir l'ensemble des dates de naissances de vos enfants pour valider leur rattachement. N'oubliez pas de valider.

Vous pouvez également signaler un rattachement erroné en cochant la case « Je ne suis pas le représentant légal de cet élève ».

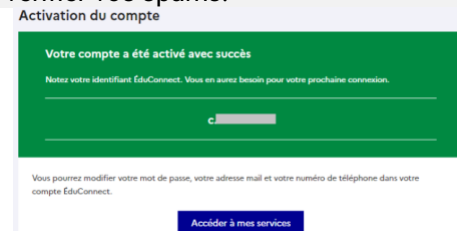
Étape 3 : validation de l'adresse mail

- Consultez vos mails
- Cliquez sur le lien de validation contenu dans le mail automatique qui a été envoyé sur l'adresse saisie précédemment.



Si vous ne recevez pas le mail, pensez à vérifier vos spams.

- Après avoir cliqué sur le lien de validation de l'adresse mail, vous êtes redirigé vers un écran qui vous confirme cette action.
- Cliquez sur « Accéder à mes services » pour accéder à vos services.



Votre compte est désormais activé.

Et à la prochaine connexion ?

Une fois arrivée sur la page d'authentification, il suffira de renseigner l'identifiant et le mot de passe.